



Formation à la médiation



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

FORMATION A LA MEDIATION

Approche pédagogique

La complexité du monde actuel participe au développement de cet outil percutant qu'est le processus de médiation mêlant humanité, écoute de l'autre, empathie et positionnement d'un tiers contribuant à la résolution amiable des différends.

Ce dialogue établi entre deux ou plusieurs personnes est mené par des formateurs respectant des étapes précises et structurées en travail continu avec les parties en présence.

Les formations proposées par le **CIMA** sont conçues de façon à vous permettre un apprentissage personnel du conflit et de la manière de l'accompagner à la fois individuellement et collectivement.

Voici les enjeux des formations proposées par le **CIMA**, Centre Interprofessionnel de Médiation et d'Arbitrage, fondé en 2004, réunissant l'Ordre des Avocats du Barreau de Lyon, l'Ordre des Experts Comptables de la Région Rhône-Alpes, le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Lyon et la Chambre Régionale des Huissiers de Justice ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pouvant répondre par ses formations à la complexité de la relation humaine et à sa compréhension.



PROGRAMME ANNEE 2020

INITIATION DE BASE (60h) (*8 jours*)

Programme

- **MODULE 1** : les bases de la médiation (*2 jours*)
- **MODULE 2** : les aspects pratiques et juridiques de la médiation (*2 jours*)
- **MODULE 3** : écoute et empathie (*2 jours*)
- **MODULE 4** : le professionnel du droit et la médiation (*2 jours*)

Public concerné

- Toute personne intéressée à se former à un processus de médiation
- Salariés, indépendants, professions libérales

Prérequis

- Aucun

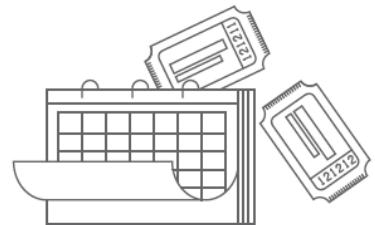
Tarifs

Personnes concernées	Tarifs
Particuliers et indépendants	2500€HT
Membres des Ordres Professionnels fondateurs et/ou financeurs du <i>CIMA (Ordre des avocats, des experts-comptables, des notaires et des huissiers)</i>	2000€HT
Entreprises	4000€HT

L'activité de formation du CIMA est exonérée de TVA.

Dates

Vendredi et Samedi consécutifs, d'Avril 2020 à Juillet 2020, soit un/deux modules par mois.



MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3	MODULE 4
Avril	Mai	Juin	Juillet
Vendredi / Samedi 10 et 11 Avril	Vendredi / Samedi 15 et 16 Mai	Vendredi / Samedi 19 et 20 Juin	Vendredi / Samedi 3 et 4 Juillet

Horaires (7h/jour - heures théoriques et pratiques)

- **Vendredi** : 09h/12h30 et 14h/17h30
- **Samedi** : 09h/12h30 et 14h/17h30

Lieux

- **MODULE 1** : au sein des locaux de l'Ordre des Avocats
- **MODULE 2** : au sein des locaux de la Chambre Départementale des Notaires
- **MODULE 3** : au sein des locaux de l'Ordre des Experts-Comptables
- **MODULE 4** : au sein des locaux de l'Ordre des Experts-Comptables

Les intervenants

MODULE 1 : Les bases de la médiation

Pierre GRAND

Formateur et praticien de la médiation, membre du conseil national consultatif de la médiation familiale.

Ancien président de l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale).

Intervenant à l'Université de Fribourg, de Yverdon ainsi qu'à la Haute Ecole de Travail Social de Genève.

MODULE 2 : Aspects pratiques et juridiques de la médiation

Jean-François CARLOT

Docteur en Droit, Avocat Honoraire, Chargé d'enseignement, Médiateur membre du CIMA.

Editeur du site www.jurilis.fr dédié au contentieux des risques, de la responsabilité et de l'assurance.

MODULE 3 : Ecoute et empathie

Avec François SAVIGNY

Médiateur depuis 1998, médiations conventionnelles et judiciaires (tous domaines).

Ingénieur Arts et Métiers, ancien chef d'entreprise.

Responsable médiation sociale et communication DU2 de l'IFOMENE.

Organisateur des Rencontres de Montalieu.

Référent formation CIMA, organisateur DU1 et DU2 Montalieu.

MODULE 4 : le professionnel du droit et la médiation : posture et accompagnement

Avec Delphine BRESSY-RANSCH

Médiatrice depuis 2005, médiations conventionnelles et judiciaires (tous domaines).

Avocate-médiatrice accréditée par le Conseil National des Barreaux.

Co-Fondatrice de l'Association des Avocats-Médiateurs du Barreau de Grenoble.

Membre du Centre de Médiation ARCADA - Grenoble.

Formatrice pour la formation initiale et continue des médiateurs notamment à l'IFOMENE. Formatrice en entreprise sur les sujets portant sur la médiation.



Référencement

Formation référencée par la FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation), par le CNMA (Centre National de Médiation des Avocats) émanation du Conseil National des Barreaux (CNB) pour les avocats.

Suivi

Un suivi pédagogique est assuré par des feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur, par des fiches d'évaluation à remettre au formateur et par la remise d'une attestation de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION DE BASE (60h) (8 jours)

MERCI DE RENVOYER CE BULLETIN D'INSCRIPTION au *32 Quai Perrache, 69002 Lyon*
Ou par courriel à : contact@cima-mediation.com

ACCOMPAGNE D'UN CHEQUE OU VIREMENT D'ACOMPTE DE 30%
Chèque à l'ordre du CIMA

NOM, PRENOM : PROFESSION :

Courriel : Tél fixe : Portable :

ADRESSE / INDIVIDUELLE, CABINET ou SOCIETE :

Ville : CP :

- Souhaite s'inscrire à la **FORMATION DE BASE** à la MEDIATION
- Réparti sur **4 MODULES** (2 jours par module)

Vendredi : 09h/12h30 et 14h/17h30
Samedi : 09h/12h30 et 14h/17h30

- Aux dates suivantes :

MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3	MODULE 4
Avril	Mai	Juin	Juillet
Vendredi / Samedi 10 et 11 Avril	Vendredi / Samedi 15 et 16 Mai	Vendredi / Samedi 19 et 20 Juin	Vendredi / Samedi 3 et 4 Juillet

- Coût de la formation (*exonérée de TVA*) (à cocher) :
 - 2.500€ pour les particuliers et indépendants
 - 2.000€ pour les Membres des Ordres Professionnels fondateurs et/ou financeurs du CIMA (Ordre des avocats, des experts-comptables, des notaires et des huissiers)
 - 4.000€ pour les entreprises

Date et signature du participant* :

*déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de formation.

FAIT A

Le 2020.